

Conseil d'établissement de l'école La Croisée

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 20 février 2023 en virtuelle.

Présences : Mireille Bélanger, Isabelle Busseau, Mélissa Bouffard, Marie-Pier Dionne Lévesque, Stéphanie Douay, Julie Dubé, Michaël Morin, Martine Paradis, Martine Pelletier, Valérie Potvin, Marie-Claude Rioux et Pascale Soucy

Commissaires invités :

Absences : Daisy Boucher Lafrance, Mariette Lagacé et Karine Plourde

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. Mot de bienvenue et présences	La bienvenue est souhaitée à tous et les présences sont prises.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par : Isabelle Busseau Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité	
3. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2022.	Il est proposé par : Martine Paradis Que le procès-verbal soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité	Rencontre avec Annick Kerschbaumer : il y avait 17 parents présents. Différents sujets ont été abordés. Ce fut très intéressant.
4. Approbation des modifications à l'horaire	Aucune!	
5. Affaires de la direction (points d'information)		
5.1 Formations suivies par des membres du personnel	Formations suivies par les membres du personnel	
5.2 Consultation sur l'organisation scolaire 2023-2024 du CSS	La construction de la nouvelle école dans le secteur de Rivière-du-Loup entrainera une modification des prévisions de la clientèle pour les écoles primaires de ce secteur. Au printemps 2023, la consultation publique visant à définir de nouveaux bassins d'alimentation pour ces écoles permettra de déterminer les prévisions de clientèle.	
5.3 Présentation et adoption de la grille-matières 2023-2024	Valérie nous présente la grille-matières pour l'année 2023-2024. Il n'y a pas de modification. Elle demeure comme celle de l'année 2022-2023.	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
	<p>Il est proposé par : Michaël Morin Que la grille-matières 2023-2024 soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité</p>	
<p>5.4 Activités à venir : carnaval (cabane à sucre)</p>	<p>Du 27 février au 1^{er} mars ce sera la semaine du Carnaval pour la Croisée 1. Plusieurs activités pour les élèves seront organisées. Mardi 28 février la cabane à sucre Jocy de Saint-Modeste viendra sucrer le bec de tous les élèves de la Croisée 1 et de la Croisée 2!</p>	
<p>6. Affaires de la présidence (points d'information)</p>	<p>Aucun point!</p>	
<p>6.1</p>		
<p>7. Suivi comité de parents</p>	<p>Pas de point majeur. Le suivi est remis à la prochaine rencontre.</p>	
<p>8. Suivi OPP</p>	<p>Il y aura des parents bénévoles pour la cabane à sucre et pour l'école de la vue.</p>	
<p>8.1 Voyage de fin d'année</p>	<p>Une partie des sous pour la campagne de financement de l'OPP du début d'année serviront pour les voyages de fin d'année. Les voyages restent à déterminer.</p>	
<p>9. Correspondance</p>	<p>Aucune!</p>	
<p>10. Autres points :</p>		
<p>10.1 Passage primaire/secondaire</p>	<p>La direction de l'école primaire est responsable de la décision finale du passage du primaire vers le secondaire lorsque toutes les informations sur la situation de l'élève sont connues. On peut accorder une année de redoublement au cours du cheminement du primaire. Cependant, cette décision implique qu'un élève de 5^e année aura dans ce cas atteint les 6 années de fréquentation, indiquant ainsi son passage au secondaire l'année suivante, selon l'article 13.1 du régime pédagogique. La direction peut exceptionnellement accorder une année additionnelle, s'il existe des motifs raisonnables de croire que cette mesure est nécessaire pour faciliter son cheminement scolaire, sur demande écrite motivée des parents, conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 96.18.</p>	
<p>10.2</p>		
<p>11. Questions du public</p>		
<p>12. Levée de l'assemblée</p>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par : Mélissa Bouffard Que l'assemblée soit levée à 19 h 38</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
	Adopté à l'unanimité.	

Stéphanie Douay

Présidente

Date

Julie Dubé

Secrétaire

Date